

# ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO

REVÊTEMENT LIQUIDE D'ÉTANCHÉITÉ  
POLYURÉTHANE, MONOCOMPOSANT



## AVANTAGES PRODUITS

- Étanchéité circulaire sous protection lourde
- Prêt à l'emploi
- Très forte adhérence sur tous types de support
- Haute élasticité assurant une excellente résistance à la fissuration
- Résiste aux variations de températures et au gel

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France



\* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



web

## DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO est un revêtement d'étanchéité circulaire polyuréthane sous protection lourde (gravillons, chape coulée, carrelage collé ou scellé, dalles désolidarisées ou dalles sur plots) pour toitures accessibles ou non, planchers intermédiaires, parois verticales, locaux techniques, pièces humides, cuisines, jardinières.

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO peut être utilisé en travaux neufs ou en réfection. Il contribue à la protection des planchers contre les agressions atmosphériques, et dues au passage des eaux de ruissellement à l'intérieur et en sous face des dalles : carbonatation, efflorescences, oxydation des fers à béton, écaillage des peintures en sous-face, etc.

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO s'applique en climat de plaine ou de montagne.

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO est auto-polymérisable polyuréthane, monocomposant, donnant naissance, après polymérisation complète, à un feuil satiné souple résistant à l'immersion, aux intempéries et aux agents chimiques atmosphériques.

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO doit toujours être recouvert d'une protection.

## DOMAINES D'APPLICATION

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO s'applique aux travaux neufs ainsi qu'aux travaux de réfection :

- Réfection à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux pour tous travaux d'étanchéité.
- Étanchéité de toitures sur locaux non habités ou habités ; l'isolation thermique éventuelle (cf. D.T.U. 20.12.NF P 10.203) est réalisée avec un système d'isolation inversée,
- Étanchéité des toitures - terrasses neuves et anciennes, quelle que soit la pente.
- Étanchéité de toitures : non accessibles, à zones techniques, accessibles aux piétons,
- Étanchéité des planchers intermédiaires, dalles piétonnes.
- Étanchéité des parois verticales dans les locaux tels que cuisines, locaux humides, locaux techniques,
- Jardinières,
- Bassins uniquement sous protections lourdes scellées ou collées.

### Les supports admissibles sont :

- Planchers en béton, éventuellement surmontés d'une forme de pente adhérente, ou d'une chape rapportée adhérente sauf type D (cf. D.T.U. 20 12).
- Enduits à base de ciment (parois verticales).
- Plâtre et dérivés tels que les plaques de plâtre cartonnées (parois verticales).
- Bois avec étude particulière.

En réfection, s'ajoutent les supports suivants :

- Les revêtements rapportés constitués d'éléments durs adhérents (non posés sur lit de sable sur chape flottante) : carrelage, scellés au support,...
- Les dalles de balcon en pierre.
- Les pavés de verre,
- Revêtements asphaltiques ou bitumineux.



web

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Elastomère polyuréthane monocomposant
<i>Aspect :</i>	Liquide satiné devenant mat après polymérisation
<i>Couleur :</i>	Brun clair
<i>Consistance :</i>	Pâte thixotrope
<i>Extrait sec en masse :</i>	75 ± 2 %
<i>Densité :</i>	1,11 ± 0,05 g / cm <sup>3</sup>
<i>Point éclair :</i>	Supérieur à 61°C
<i>Viscosité :</i>	13000 ± 200 CP
<i>Pouvoir couvrant :</i>	Important
<i>Temps de séchage :</i>	Dans les conditions atmosphériques normales (20°C et 50 % HR) : Séchage hors pluie : 4 heures Sec : 12 heures (reste collant au toucher). Le délai de recouvrement entre 2 couches est de 12 à 24 heures Recouvrable par la protection : 48 heures
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Limite de température de service :</i>	- 20°C à + 90°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	DILUANT PEINTURE ÉPOXY
<i>Miscibilité :</i>	Sable, gravier
<i>Perméabilité à la vapeur d'eau :</i>	Nulle
<i>Fluage :</i>	Nul
<i>Elasticité :</i>	Allongement à la rupture : 455 %
<i>Contrainte de rupture :</i>	1,99 N/mm <sup>2</sup>

## PROCÈS VERBAUX – RÉFÉRENCES

Cahiers des charges ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO : Étanchéité circulaire sous protection lourde (pente 0%).

Rapports d'essais BUREAU VERITAS :

N° 1110056/3A : Essais d'aptitude à l'emploi d'un système d'étanchéité avec et sous protection carrelage

N° 1110056/3B : Essais d'aptitude à l'emploi d'un système d'étanchéité.

N° 1110056/3C : Essais d'aptitude à l'emploi d'un système d'étanchéité avec et sans protection carrelage.

N° 1110056/3D : Essais d'aptitude à l'emploi d'un système d'étanchéité liquide.

N° 1110056/3E : Essais d'aptitude à l'emploi d'un système d'étanchéité.

N° 1110056/3F : Détermination de la résistance à l'arrachement par traction.

## CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

### 1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées, adhérentes et exemptes de particules non adhérentes, de rouille, de graisse, de boue, de poussière, de micro-organismes (traiter au préalable avec ANTI VERDISSURES, DESTRUCTEUR DES VERDISSURES, ALGUES ET LICHENS), etc. Si nécessaire un ragréage du support sera réalisé aux endroits, par exemple, de carrelages manquants ou autres défauts. Dans le cas de carrelage collé, un ponçage dépolissage soigné est nécessaire sur l'ensemble du support. Les supports anciens seront nettoyés au moyen du PUISSANT NETTOYANT DÉGRAISSANT ALCALIN POUR PRÉPARATION DE SUPPORT suivi du NETTOYANT DÉGRAISSANT ACIDE POUR PRÉPARATION DE SUPPORT.



web

## 2 - Mise en œuvre

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO est prêt à l'emploi. Il convient de bien remuer le produit pour homogénéiser les constituants. Outils : brosse ou rouleau.

## 3 – Application

Primaire FIXATEUR POLYURÉTHANE TOUS SUPPORT, à raison de 150 à 300 grammes par m<sup>2</sup> selon le support à traiter. Appliquer ensuite 2 couches pures d'ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO, à raison de 750 grammes par m<sup>2</sup> et par couche, entre 12 heures et 24 heures maximum d'intervalle. La mise en œuvre de la protection est possible après 48 heures.

## 4 - Consommation

En moyenne 750 grammes par m<sup>2</sup> et par couche soit 1,5 kg par m<sup>2</sup> pour 2 couches.  
Épaisseur moyenne du feuil par couche : 0,6 mm.

## 5 - Protection

Carrelage scellé et carrelage collé (un saupoudrage de silice de granulométrie de 1 à 2 mm) est effectué sur une 3<sup>ème</sup> couche de ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO fraîche, le collage du carrelage est réalisé après 2 jours de séchage, il convient parfaitement à la protection de l'étanchéité en paroi verticale). Gravillons, dalles sur un écran antipoinçonnant, dalles sur plots (plots avec embase de 20 cm) avec interposition d'un écran antipoinçonnant. Mortier ou béton coulé.

## PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

ÉTANCHÉITÉ CIRCULABLE SOUS PROTECTION LOURDE À PENTE ZÉRO étant un polyuréthane, une humidité ambiante accélère le phénomène de polymérisation. Les conditions climatiques d'emploi devront toujours être respectées et la température supérieure à + 5°C. Nocif, peut entraîner une sensibilisation par inhalation, irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Contient des isocyanates. Nécessité de ventiler les locaux fermés, ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

## TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : Non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : Six mois en emballage d'origine fermé et retourné à l'abri de toute source de chaleur, 24 heures en emballage ouvert.

## TEINTE

Brun.

## CONDITIONNEMENTS

Bidon de 5 kg.  
Tonnelet de 15 kg.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Édition du premier trimestre 2022.



web